

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

OFFICE PLAST

Siège social : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

La Société Office Plast publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 Septembre 2020. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI.

Bilan consolidé
Exercice clos au 31/12/2019
(exprimé en dinars tunisiens)

Actifs

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	AC01	195 267	191 827
Moins : Amortissements	AC02	-141 447	-95 193
Immobilisations corporelles	AC03	20 618 603	17 271 594
Moins : Amortissements	AC04	-5 267 400	-3 983 876
Immobilisation financières	AC05	1 569 224	62 180
Moins : Provisions		-0	-0
Titres mis en équivalence	AC06	0	203 194
Total des actifs immobilisés		16 974 247	13 649 726
Impôts différés actifs AID		14 623	4 829
Autres actifs non courants	AC07	89 932	65 765
Total des actifs non courants		17 078 801	13 720 320
<u>Actifs courants</u>			
Stocks	AC08	11 003 231	8 984 777
Moins : Provisions		-0	-0
Clients et comptes rattachés	AC09	7 253 838	5 988 325
Moins : Provisions	AC10	-703 770	-566 735
Autres actifs courants	AC11	1 423 015	1 472 023
Moins : Provisions	AC12	-74 657	-74 657
Liquidités et équivalents de liquidités	AC13	3 583 429	2 390 891
Total des actifs courants		22 485 086	18 194 624
<u>Total des actifs</u>		39 563 888	31 914 944

Bilan consolidé
Exercice clos au 31/12/2019
(exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passifs

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social	CP01	11 107 700	9 802 700
Réserves consolidés (part du Groupe)	CP02	10 012 649	7 476 253
Résultat net de l'exercice (part du Groupe)	CP03	599 834	1 401 633
Capitaux propres part du Groupe		21 720 183	18 680 586
Part des minoritaires dans les capitaux propres	CP04	227 505	222 315
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	CP05	-4 020	4 078
Total des capitaux propres		21 943 668	18 906 979
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts et dettes assimilées	P01	3 520 540	4 568 806
Provisions		162 458	62 458
Total des passifs non courants		3 682 998	4 631 264
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P02	3 424 888	2 899 435
Autres passifs courants	P03	1 290 939	1 483 494
Concours bancaires et autres passifs financiers	P04	9 221 395	3 993 772
Total des passifs courants		13 937 222	8 376 701
Total des passifs		17 620 220	13 007 965
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		39 563 888	31 914 944

Etat de résultat consolidé
Exercice clos au 31/12/2019
(exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	R01	23 072 420	19 994 050
Autres produits d'exploitation	R02	57 893	137 427
Total des produits d'exploitation		23 130 313	20 131 477
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variations des stocks d'encours et produits finis	R03	-476 881	-366 492
Achats consommés	R04	13 571 748	11 794 712
Charges de personnel	R05	3 758 235	3 370 628
Dotation aux amortissements et aux provisions	R06	1 657 098	1 614 439
Autres charges d'exploitation	R07	2 329 375	1 953 460
Total des charges d'exploitation		-20 839 575	-18 366 747
<u>Résultat d'exploitation</u>		2 290 738	1 764 730
Charge financières nettes	R08	-1 481 751	-222 634
Produits financiers		0	0
Autres gains ordinaires	R09	36 108	74 220
Autres pertes ordinaires	R10	-3 680	-53 599
<u>Résultat courant des sociétés intégrées</u>		841 417	1 562 717
Impôts sur les sociétés exigibles		-37 268	-23 829
Impôts sur les bénéfices différés		7 070	-181
<u>Résultat net des sociétés intégrées</u>		811 219	1 538 707
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-215 405	-132 996
Intérêts minoritaires		-4 020	4 078
<u>Résultat revenant à la société consolidante</u>		599 834	1 401 633

Etat de flux de trésorerie consolidé
Exercice clos au 31/12/2019
(exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2019	31/12/2018
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
<i>Résultat net part du Groupe :</i>		599 834	1 401 633
<i>Part des intérêts minoritaires :</i>		-4 020	4 078
<i>Élimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</i>		215 405	132 996
Ajustements pour :			
* Amortissement et provisions		1 657 098	1 614 440
* Variations des :			
- Stocks		-2 018 454	-671 781
- Clients		-1 265 513	-404 568
- Autres actifs courants & Placements		-55 137	-55 137
- Fournisseurs et autres dettes		605 134	605 134
- Autres passifs courants		-192 555	-192 555
Autres actifs non courants		-75 200	-75 200
- AID		-9 794	-4 443
* Moins-value de cession		-9500	-9500
* QP subvention d'investissement		-45 786	-45 786
* Intérêts courus		33 698	3 960
* Intérêts des minoritaires dans les réserves		1 112	1 112
* Ajustement compte courant actionnaire et débiteurs divers		0	455 915
* Ajustement au titre de la perte de contrôle sur la filiale Office Store		-78 068	323 831
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		-641 746	2 960 686
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		-3 139 233	-3 371 667
Encaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		9 500	12 000
Décaissement / acquisition d'imob financières		-1 507 044	-26 307
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>		-4 636 777	-3 385 974
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Augmentation de capital		3 001 500	0
Décaissement au titre des dividendes		-735 203	-539 148
Encaissement des subventions d'investissement		104 144	262 098
Encaissement provenant des emprunts		25 208 734	2 000 000
Remboursement d'emprunts		-21 341 433	-859 499
Décaissement provenant des CCA et débiteurs divers		0	-455 915
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		6 237 742	407 536
<i>Incidences des variations des taux de change</i>		0	0
<i>Variation de trésorerie</i>		959 219	-17 752
Trésorerie au début de l'exercice		2 016 300	2 034 052
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 975 519	2 016 300

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTES AU 31/12/2019

I. Présentation du Groupe :

1. Secteurs d'activité :

Le Groupe se compose de deux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- Office Plast : C'est la société consolidante.
- Office Distribution : la première filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale. Le pourcentage de participation et de contrôle d'Office Plast dans cette filiale est de 56%.

- la société « Office Plast » : Société mère : « M » :

La société « **Office Plast SA** » est une société anonyme de droit tunisien, constitué courant le mois de Février 2006 avec un capital initial de 600 000 dinars qui a été rapporté à 1 400 000 dinars en 2011, à 2 100 000 dinars en 2014, à 3 690 000 dinars en 2014 et à 6 242 160 dinars en 2015 et à 9 802 700 dinars fin 2016 et 11 107 700 dinars en 2019.

La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

- ***la société « Office Distribution » : F1 :***

La société OFFICE Distribution est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 500.000 dinars selon la structure suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2019		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast	28 000	280 000	56,00%
Mr Mourad MATMATI	20 000	200 000	40,00%
Mr Nader KHALLOULI	2 000	20 000	4,00%
Totaux	50 000	500 000	100%

La société a pour objet en Tunisie qu'à l'étranger :

- La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les

opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays,

- La prise de participation dans le capital d'autres sociétés. ;
- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou à faire appel à la sous-traitance des tâches rattachées à l'objet des activités commerciales mentionnées ci-haut.

La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

• **la société « Office Store » : Entreprise Associé :**

La société « Office Store SARL » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 Avril 2017 avec un capital initial de 510.000 dinars avant de le porter à 1 000 000 Dinars en 2018. La structure du capital est la suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2019		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast	37 000	370 000	37%
Mr Yassine ABID	14 000	140 000	14%
BFI	49 000	490 000	49%
Totaux	100 000	1 000 000	100%

La société a pour objet :

- La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats des titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- Généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social et permises par la législation en vigueur.

La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

2. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés du Groupe « **Office Plast** » comprennent ceux de la société consolidante « Office Plast SA », la filiale : « Office Distribution Sarl » et la société associée « Office Store SARL »

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre les hypothèses suivantes :

1. *Première hypothèse* : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.
2. *Deuxième hypothèse* : Le pourcentage de participation reflète le pourcentage de contrôle, tel que défini par les normes comptables tunisiennes NCT 35, 36 et 37.
3. *Troisième hypothèse* : Les opérations intergroupes fournies par la société « **OFFICE PLAST SA** » ainsi que les sociétés entrant dans son périmètre de consolidation sont exhaustives.
4. *Quatrième hypothèse* : Les soldes des opérations intergroupes sont réciproques et rapprochés.

3- Liste des sociétés consolidées

<i>PARTICIPATIONS</i>	Nom de la société	Pays	Activité	% d'Intérêt	% Contrôle
Société consolidante	<i>OFFICE PLAST</i>	<i>TUNISIE</i>	la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.	100,00%	100,00%
Société intégrée globalement					
Intégrée globalement	<i>OFFICE DISTRIBUTION</i>	<i>TUNISIE</i>	La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays.	56.00%	56.00%
Société mise en équivalence					
Mise en équivalence	<i>OFFICE STORE</i>	<i>TUNISE</i>	La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents	37.00%	37.00%

II. Modalités d'établissement des états financiers consolidés :

1. Principes comptables :

Les états financiers consolidés du Groupe « **Office Plast** » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 décembre 2019.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2019 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par la direction du Groupe.

2. Les normes comptables nationales appliquées :

Le Groupe « Office Plast » a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III. Principes comptables :

1. Méthode de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidante « **OFFICE PLAST** ».

I. Filiales : NCT 35

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intraGroupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

Aux termes du § 24 de NCT 35, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

II. Entreprises associées : NCT 36

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société « **Office Plast** » exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwills constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte de résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

III. Co-entreprises : NCT 37

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

IV. Autres Participations

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

2. Immobilisations incorporelles : NCT 06

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

3. Immobilisations corporelles : NCT 05

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

4. Impôt sur le résultat :

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- L'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

5. Provisions pour risque et charges :

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économique sera nécessaire pour régler cette obligation, et
- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

IV. Evènements postérieurs :

Les états financiers de la société sont arrêtés par le Conseil d'Administration tenu en date du 06 août 2020. Suite à la propagation de l'épidémie COVID-19, l'OMS l'a considéré comme pandémie au 11 mars 2020. Le gouvernement avait décidé un confinement total à partir du 22 Mars et un dé-confinement ciblé à partir du 4 mai. Conscient des effets défavorable de la pandémie sur la situation financière, et les résultats de Groupe, le Groupe « **Office Plast** » a adopté une démarche anticipative et proactive en créant une cellule de suivi et un budget de 15 000 Dinars dont l'objectif est de :

- Garantir la sécurité des employés grâce à une stratégie sanitaire rigoureuse et garantir la pérennité de l'activité de l'entreprise ;
- Garantir la reprise rapide de l'activité durant la période de dé- confinement ciblé.
- Révision des objectifs (Commercial, Export, marketing, Ressources humaines, achat, maintenance, investissement) ;
- Révision des budgets (Commercial, Export, marketing, Ressources humaines, achat, maintenance, investissement) ;
- Négociations avec les clients pour des paiements selon des échéanciers ;

- Négociations avec les fournisseurs pour des échéances exceptionnelles ;
- Négociations avec les organismes financiers pour des dépassements provisoires ;
- Prorogations des échéances de paiement des CMT ;
- Prorogation de paiement de la déclaration de CNSS 2T ;
- Demande de bénéfice d'allocations sociales exceptionnelles auprès du ministère des affaires sociales ;
- Demande de crédit Moussanada (demande en cours d'étude à ce jour) ;
- Soutien provisoire de la filiale « Office Distribution » et de l'entreprise associée « Office store » par des virements en compte courants actionnaires ;

A noter que le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 13,84% par rapport aux prévisions suite aux circonstances au cours des premiers mois de l'année 2020, causées par la pandémie Covid-19, et particulièrement de la fermeture des frontières terrestres. Cette régression devrait se rattraper rapidement dès la levée de cette conjoncture de confinement international.

Les présents états financiers consolidés ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 06 août 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

V. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés :

Actifs

AC01 & AC02 : Immobilisations incorporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 53 820 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Site web	19 400	19 400
Logo	481	481
Logiciels informatiques	175 386	171 946
Fonds de commerce	0	0
Total Brut	195 267	191 827
Amortissements	-141 447	-95 193
Total Net	53 820	96 634

AC03 & AC04 : Immobilisations corporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 15 351 203 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Terrains	1 089 422	844 642
Constructions	4 371 996	3 739 994
Matériel industriel	9 680 333	8 322 539
Outillage industriel	151 073	131 689
Matériel de transport	74 800	74 800
Equipement de bureau	190 648	165 489
Matériel informatique	192 900	174 300
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 948 810	1 270 251
Immobilisation à statut juridique particulier	1 025 568	1 019 461
Immobilisations en cours	1 893 053	1 528 429
Total Brut	20 618 603	17 271 594
Amortissements	-5 267 400	-3 983 876
Total Net	15 351 203	13 287 718

AC05 : Immobilisations financières

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 569 224 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Titres de participations (*)	1 500 000	0
Dépôts et caution versés	69 224	62 180
Total Brut	1 569 224	62 180
Provision	-0	-0
Total Net	1 569 224	62 180

(*) Nouvelle participation de 15% du capital de la société NEW BOX TUNISIA.

AC06 : Titres mis en équivalence

Le solde des titres mis en équivalence est nul au 31/12/2019 se détaillant comme suit :

Société apparentée	TME au 31/12/2019	TME au 31/12/2018
Société "Office Store SARL"	0	203 194
Total Net	0	203 194

AC07 : Autres actifs non courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 89 932 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Frais préliminaires	65 093	27 945
Charges à répartir	24 839	37 820
Total Net	89 932	65 765

AC08 : Stocks

Le solde net de cette rubrique s'élève à 11 003 231 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Matières premières	2 559 444	2 273 237
Matériaux sur chantier	407 845	284 123
Produits en cours	3 626 195	2 475 475
Produits finis	3 974 749	3 497 868
Marchandises	434 998	454 074
Total Brut	11 003 231	8 984 777
Provision	-0	-0
Total Net	11 003 231	8 984 777

AC09 & AC10 : Clients et comptes rattachés

Le solde net de cette rubrique s'élève à 6 550 068 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Clients collectifs	2 655 565	2 438 253
Clients étrangers	3 374 552	2 479 647
Clients effets à recevoir	519 951	463 368
Clients douteux ou litigieux	703 770	566 735
Clients factures à établir	0	40 322
Total Brut	7 253 838	5 988 325
Provision	-703 770	-566 735
Total Net	6 550 068	5 421 590

AC11& AC12 : Autre Actifs courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 348 358 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs débiteurs	77 577	174 103
Personnel avances	25 639	21 871
Etat débiteur	440 736	387 314
Débiteurs divers	135 446	130 439
Parties liées	590 989	642 914
Produits à recevoir	10 000	1 200
Charges constatées d'avance	142 628	114 182
Total Brut	1 423 015	1 472 023
Provisions	-74 657	-74 657
Total Net	1 348 358	1 397 366

AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 583 429 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Chèques en coffre	1 973 603	2 172 968
Banques	1 596 924	213 883
Caisse	12 902	4 040
Total	3 583 429	2 390 891

Capitaux propres & passifs

CP01, CP02, CP03, CP04 & CP05 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à 21 943 668 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	11 107 700	9 802 700
Réserves consolidées	10 012 648	7 476 253
Réserves consolidées HG	227 505	222 315
Résultats consolidés	599 834	1 401 633
Résultats consolidés HG	-4 020	4 078
Total net	21 943 668	18 906 979

P01 : Emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 520 540 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts bancaires	3 357 004	4 302 995
Autres emprunts & dettes	163 536	265 811
Total net	3 520 540	4 568 806

P02 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 424 888 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs locaux d'exploitations	1 084 552	1 020 284
Fournisseurs étrangers	1 058 418	136 155
Fournisseurs effet à payer	907 616	1 472 195
Fournisseurs locaux d'immobilisation	250 975	244 525
Fournisseurs immobilisation- Retenues de garantie	13 387	15 000
Fournisseurs - factures non parvenues	109 939	11 276
Total net	3 424 888	2 899 435

P03 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 290 939 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Personnel, rémunérations dues	206 850	163 200
Dettes provisionnées pour congés et prime à payer	338 800	299 591
CNSS & autres Organismes sociaux	165 565	119 510
Etat Créditeur	89 913	385 950
Associés, dividendes à payer	6 297	15 974
Créditeurs divers	32 079	26 438
Charges à payer	435 784	457 180
Provisions pour risques et charges courantes	15 651	15 651
Total net	1 290 939	1 483 494

P04 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 9 221 395 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Échéances à moins d'un an	1 087 744	851 885
Crédit de gestion	6 180 138	2 219 767
Obligation	1 274 376	510 000
Intérêts courus	71 228	37 529
Banques	607 909	374 591
Total net	9 221 395	3 993 772

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus

Le solde de cette rubrique s'élève à 23 072 420 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Ventes Locaux	8 643 999	7 875 505
Ventes exonères	551 160	196 165
Ventes à l'export	14 047 771	12 148 024
Ventes en suspension	10 341	4 303
R.R.R accordés	-180 851	-229 947
Total	23 072 420	19 994 050

R02 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 57 893 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Quote-part des subventions d'investissement inscrites au Rt	45 786	105 504
Subventions d'exploitation	0	13 931
Avance TFP	12 107	17 992
Total net	57 893	137 427

R03 : Variation de stocks

Le solde de cette rubrique s'élève à -476 881 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Variation stocks des produits	-476 881	-366 492
Total	-476 881	-366 492

R04 : Achats d'approvisionnement consommés

Le solde de cette rubrique s'élève à 13 571 748 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Achats matières premières locales	4 815 829	4 814 191
Achats matières premières étrangères	9 038 995	6 085 105
Achat marchandises	593 803	533 349
Variation de stocks	-1 560 649	-341 219
Autres achats	1 253 269	1 041 622
Transferts de charges	-569 499	-338 336
Total	13 571 748	11 794 712

R05 : Charges du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 758 235 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et Compléments de salaires	3 334 540	3 009 187
Provision congés	96 650	11 572
Provision primes de rendements	-38 017	34 897
Charges sociales légales	417 063	347 084
Transferts de charges	-52 001	-32 112
Total net	3 758 235	3 370 628

R06 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 657 098 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	46 236	40 580
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 322 794	1 003 256
Dotations aux provisions pour risque et charges	100 000	0
Dotations aux provisions des clients douteux	194 083	309 529
Dotations aux provisions /titres	0	185 000
Résorption charges à répartir	51 033	135 695
Reprise / Provision	-57 048	-59 621
Total	1 657 098	1 614 439

R07 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 329 375 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Sous-traitance générale	81 145	25 503
Charges locatives	10 999	16 241
Entretiens et réparations	283 931	199 861
Assurances	131 027	109 827
Frais études & recherches	88 540	35 449
frais de marketing	1 930	46 032
Honoraire	174 807	126 646
Commissions sur ventes	328 034	418 902
Publicités et cadeaux	105 842	115 414
Transports, déplacements et réceptions	781 076	583 924
Frais de communication	32 051	26 542
Commissions bancaires	151 673	118 053
Jetons de présence	31 875	26 250
Impôts et taxes	126 445	104 816
Total net	2 329 375	1 953 460

R08 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 481 751 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'emprunts	1 291 605	734 236
Produits financiers	-80 600	-43 300
Pertes de changes	628 443	284 768
Gains de changes	-357 697	-753 070
Total net	1 481 751	222 634

R09 : Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 36 108 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Gains sur cession	24 174	12 000
Différence de règlement	2 616	8 216
Produits divers	9 258	-1 481
Profit exceptionnel	60	55 485
Total net	36 108	74 220

R10 : Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 680 DT au 31 décembre 2019 se détaillant ainsi :

Libelle	31/12/2019	31/12/2018
Pertes ordinaires	2 751	52 868
Différence de règlement	929	731
Total net	3 680	53 599

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires du Groupe « Office Plast SA »

I- Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « Office Plast SA » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 21 720 183 Dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 599 834 Dinars. A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces

questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Valorisation des Immobilisations corporelles

➤ Risques identifiés

Le Groupe « Office Plast » a réalisé un investissement d'extension durant l'exercice 2019. Cet investissement consiste à la mise en place d'un ensemble de matériel industriel. Dans ce cadre, le Groupe a supporté des charges relatives à la consommation de matières, de l'énergie, et de main d'œuvre directe pour un montant de 621 500 Dinars.

Conformément à la norme comptable N°5 relative aux immobilisations corporelles le coût total d'une immobilisation corporelle est la contrepartie, monétaire ou autre, cédée pour l'acquérir et de la mettre en état de marche en vue de l'utilisation prévue. Sont inclus dans le coût le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que commissions et frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs, les frais de démolition et de viabilisation, les frais de préparation du site, les frais de livraison et de manutention initiaux et les frais d'installation.

Du fait des risques inhérents au respect des critères d'incorporation des charges au coût dudit matériel industriel, nous avons considéré que la prise en compte et la valorisation de ces charges au niveau du coût des immobilisations constituaient un point-clé de l'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier la conformité des méthodes de valorisation des coûts d'entrée d'immobilisations aux prescriptions de la Norme Comptable NCT 05 relative aux immobilisations ;
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction du Groupe pour la détermination de la valeur des charges à incorporer au niveau du coût de ce matériel industriel ;

- Vérifier la répartition des charges incorporées par nature à partir des états analytiques ; et
- Vérifier la valeur à incorporer en fonction des charges réelles consommées et en fonction de leur valorisation.

Le tableau de répartition des charges incorporées se présente comme suit :

Machine	MO : Effectif	Consommation Matière	Energie	Total
Classeur Peronni	2 039	36 914	393	39 346
Rembobiner à grand Vitesse	2 269	10 640	210	13 119
Emb P-Doc	4 371	64 343	249	68 962
Soudure Thermique	1 579	53 270	555	55 404
Injection	37 678	245 196	36 919	319 793
Peroni UFC1	4 066	118 881	1 929	124 876
Totaux	52 001	529 245	40 255	621 500

Valorisation et évaluation des stocks

➤ Risques identifiés

Les Stocks figurent au bilan consolidé au 31 Décembre 2019 pour une valeur nette de 11 003 231 Dinars et représentent l'un des postes les plus importants du bilan consolidé (environ 28% du total actifs). Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semis finis. A la clôture de l'exercice ils sont ramenés à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au cout. Dans ce cadre, selon la norme comptable N° 4 relative au Stock précise que l'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette.

La Direction du Groupe détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur la moyenne des prix de vente nets pratiqués durant l'exercice, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente. Dans le mesure où les prix de vente moyens se trouvent en dessous de cout de production ou des articles obsolètes ont été identifiés, une provision pour dépréciation des stocks sera constatée.

Du fait des risques inhérents à la majoration ou à la minoration de la valeur des stocks nous avons considéré que la valorisation et l'évaluation des stocks de la société constituent des points clés d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner le système d'information et les règles de contrôle interne mis en place par le Groupe en matière de valorisation du stock de matières premières et de pièces de rechange et le cas échéant vérifier l'exactitude du calcul des coûts d'entrée retenus pour un échantillon représentatif de ces stocks.
- Examiner l'exactitude du système de calcul de coût de produits finis et semis finis mis en place par le Groupe, et s'assurer de sa correcte application ;
- Vérifier que la valeur comptable des produits finis est supérieure à la moyenne des prix de vente pour chacun des articles de produits finis ;
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe pour identifier l'existence des articles à rotation lente et apprécier les hypothèses retenues par la Direction pour la consommation ou la liquidation des dits articles et juger sur la nécessité de constater une provision pour dépréciation des stocks.
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe pour identifier l'existence des articles obsolètes et le cas échéant, constater une provision pour dépréciation des stocks.

4- Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note IV des états financiers consolidés « les événements postérieurs à la date de clôture » qui décrit les effets éventuels suite à la survenance de la crise liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2019, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes arrêtés le 31 décembre 2019. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, et les résultats du Groupe au titre de l'exercice 2020 et les exercices ultérieurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

5-Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6-Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7-Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas

- adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevé au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne

du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 27 Août 2020

Le Commissaire Aux Comptes

Rachid NACHI